

Cont@ct
n° 6 du 15 novembre 2010

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Nos atouts

En mars 2009, dans mon précédent éditorial, je m'interrogeais sur la pertinence de nos pratiques trop calquées sur les fédérations délégataires.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous avons changé de slogan, nous avons aussi évolué dans la création de nouvelles activités et /ou l'aménagement des pratiques :

- mixité,
- règlements adaptés,
- mélange d'activités,

mais la mise en place des CNS pluri-disciplinaires tarde encore.

Le nombre de nos adhérents se stabilise et nous étudions un système permettant la prise en compte des participants non fédérés dans nos épreuves afin de mesurer notre rayonnement.

Nous sommes et nous allons être confrontés à un autre problème qui est celui de nos ressources. Certains de nos organes déconcentrés sont trop dépendants des subventions parfois jusqu'à 90 % de leur budget !

La baisse du budget ministériel Sport et Santé et le gel de la dotation globale de l'État aux départements et régions vont avoir des répercussions sans parler de la réforme territoriale qui pourrait nous priver de partenaires selon les compétences qui seront attribuées à chaque échelon administratif.

La demande prévue dans les statuts mais pas toujours faite dans le passé de remontée des documents comptables des Départements et Régions vers le National ne doit pas être comprise comme une corvée. Il faut la comprendre comme la possibilité pour tous de bénéficier en retour après analyse de la connaissance des diverses sources de financement existantes, possibles et parfois déjà utilisées.

A nous de nous créer des ressources, de faire des choix et de maîtriser nos charges afin de continuer à œuvrer pour l'éducation à travers la pratique sportive tout au long de la vie.

Daniel GUÉRIN
Trésorier Général



Pôle communication

Cont@ct



Nouvelle offre de kit signalétique !

Suite à la demande de nombreux départements, le kit signalétique, réalisé en impression numérique et proposé avec la nouvelle charte graphique, peut être commandé **avec ou sans les platines en acier**.

✚ **KIT A (avec les platines) au prix de 686,50 € TTC** + frais de port facturés ultérieurement par le fournisseur (à votre demande, nous pouvons demander un devis estimatif) :

- 3 hampes de 4,92 m avec tiges emboîtables en polycarbonate,
- 3 voiles 80x415 cm en maille polyester 120 gr/M2 en forme d'aile d'avion,
- 3 platines en acier noir extra-stable 52x52 cm de 16 kg,
- 1 sac matelassé,
- 1 banderole de 20 mètres de long et 0,80 m de large avec 1 œillet métal par mètre en haut et en bas.

✚ **KIT B (sans les platines) au prix de 507,10 € TTC** + frais de port facturés ultérieurement par le fournisseur (à votre demande, nous pouvons demander un devis estimatif) :

- 3 hampes de 4,92 m avec tiges emboîtables en polycarbonate,
- 3 voiles 80x415 cm en maille polyester 120 gr/M2 en forme d'aile d'avion,
- 1 sac matelassé,
- 1 banderole de 20 mètres de long et 0,80 m de large avec 1 œillet métal par mètre en haut et en bas.

Quant à la procédure pour les commander, nous vous invitons à nous renvoyer le bon de commande ci-joint accompagné du chèque de règlement libellé à UFOLEP Nationale.

Pour plus d'informations :

rpaulchopin.lalique@ufolep-usep.fr ou jvillaudiere.lalique@ufolep-usep.fr

Vous pouvez visualiser le montage des kits : <http://www.flag-and-pole.com/beach-wing.php>

impression numerique
Beach wing
HAMPE 492 CMS



impression numerique
Beach wing
HAMPE 492 CMS



impression numerique
Beach wing
HAMPE 492 CMS



Bon de commande Kit signalétique

Le comité UFOLEP :

commande : kit(s) au prix unitaire TTC port non compris de : **686,50 €**

kit(s) au prix unitaire TTC port non compris de : **507,10 €**

Soit une commande totale de

À renvoyer accompagné du chèque de paiement libellé à UFOLEP Nationale à :
UFOLEP Nationale Pôle communication 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07

Modifications du Répertoire national 2010



**Merci de communiquer au pôle communication
tout changement de coordonnées
(adresse postale, téléphones, mail, ...)**

✚ Délégations départementales :

- Martinique : 76 rue du Professeur Raymond Garcin Route de Didier
97200 FORT DE FRANCE

✚ ARD :

- Ile de France : BELLIER Anne-Laure tél. 01 46 69 92 18 fax. 01 46 69 92 23
albellier@ufolep-idf.org

✚ Commissions nationales :

- Vie internationale : GARNIER Michel mfgarnier@bbox.fr

✚ Commissions nationales sportives :

- Ski et activités neige : BENOIT Pierre bleudeb@orange.fr

COMMUNICATION



Créée en 1928 dans une France majoritairement rurale ; l'UFOLEP fédère aujourd'hui un réseau associatif et sportif important dans les territoires ruraux, qu'ils soient périurbains, pôles ruraux ou isolés.

En adéquation avec les enjeux de développement durable des territoires (valorisation des atouts, réponses aux besoins des habitants, organisation et animation, mutualisation des moyens), l'UFOLEP propose aux collectivités des stratégies et des outils de politique sportive pour maintenir les différentes dimensions : du sport éducatif, du sport santé, du sport loisir et du sport de compétition.

Travaillant déjà en partenariat dans de nombreuses collectivités locales et intercommunales, l'UFOLEP et le réseau des maires ruraux ont la volonté de collaborer ensemble pour formaliser des complémentarités et des stratégies communes s'appuyant sur l'organisation de manifestations sportives, de temps d'échange et de formation par la mise en réseau et l'élaboration de projets partagés.

Dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales, qui se tiendra à Paris - Porte de Versailles (parc des expositions) du 23 au 25 novembre 2010, l'UFOLEP nationale vous invite à la présentation de son guide méthodologique « Pour des politiques sportives en milieu rural » (<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/flyersufolepsportenmilieurural.pdf>) le mercredi 24 novembre de 10h à 12h. Cette intervention aura lieu dans le cadre du forum : « Compétences, projets sportifs, qui fait quoi ? ».



Vous pourrez également visiter notre stand au sein du village des sports du salon des Maires : stand n°C33 - Hall 5.

Possibilité de télécharger votre invitation sur : <http://www.salondesmaires.com/>

Pour plus d'information : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr ou bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

Cont@ct n°6 du 15 novembre 2010



L'UFOLEP présentera cette année au Salon européen de l'éducation du 25 au 28 novembre 2010 une démarche originale d'activités éco-sportives, via les animations proposées par l'association Ufolépienne des Bouches-du-Rhône « Recréation ».

Leur démarche s'appuie sur une sensibilisation du public au respect de l'environnement par le biais d'activités sportives Urbaines, de Pleine Nature et Eco-sportives. Celles-ci permettent de promouvoir, outre le plaisir, les valeurs et les bienfaits du sport, des moyens de déplacement écologiques, mais également de sensibiliser sur le cycle des déchets (temps de dégradation, tri et recyclage), le tout pour une amélioration de la qualité de vie et de la santé de chacun.

A cet effet, l'association « Recréation » proposera sur les stands d'animation de la Ligue de l'enseignement des activités ouvertes à tous.

Vous pourrez participer à un atelier créatif à partir de matériaux de récupération (Eco-Brico), tester vos connaissances sur le cycle des déchets au travers d'ateliers Football (Eco-Foot) et de jeux ludiques sur un stand de sensibilisation, ou encore découvrir un nouveau moyen de déplacement écologique et sportif : les Échasses Urbaines.

L'UFOLEP nationale tiendra un stand dans le cadre du Salon européen de l'Education au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, au sein de la Cité de l'éducation : Pavillon 7/2, stand n° CE 84 (à proximité de l'espace environnement et développement durable).

L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs, possibilité de télécharger votre invitation sur : <http://www.salon-education.org/>

Pour plus d'informations : www.ufolep.org et <http://www.recreation-ecosport.com/>



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



sveltus

FIT BOX

**NOUVEAUTE
2010 - 2011**

ALLIEZ ARTS MARTIAUX, AEROBIC ET MUSIQUE AVEC LE FIT BOX.
TRAVAILLEZ AINSI LA FORCE, L'ENDURANCE, LA SOUPLESSE, LA COORDINATION
ET VOTRE ESPRIT.

**ENTRAÎNEMENT À HAUTE INTENSITÉ,
RECOMMANDÉ POUR RÉDUIRE LE STRESS.**



A lester à l'eau, au sable (ou autre)
Poids lesté Maxi : 100 kg
Poids non lesté : 7 kg
Surface de frappe : 100 X 35 cm
Hauteur est ajustable : 155 cm ou 170 cm
Base stable Ø : 55 cm

FIT BOX			
Prix unitaire TTC			
Réf.	1 à 4 articles	5 à 14 articles	15 articles et +
2510	245.00 €	235.00 €	225.00 €

GANTS FIT BOX

Gant de Fit boxe Souple :

Doigts ajourés et velcro®.

Matière : Polyuréthane.

Gant de fit boxe Ferme :

Conçus pour la pratique de la boxe ou fit boxe.

Matière : Polyuréthane.

Avec Velcro®.



FERME



SOUPLE

GANT FIT BOXE		
Prix unitaire TTC LA PAIRE - Taille unique		
Réf.		1 à 4 articles
2511	Souple	12.50 €
2512	Ferme	14.50 €

RAPPEL PARTENARIAT **SVELTUS UFOLEP** :

- 10 % de remise sur l'ensemble de votre commande Sveltus (hors frais de port)
- La société Sveltus prête GRATUITEMENT du matériel Fitness pour vos conventions, stages... (plus de 30 participants et selon accord Sveltus).
- Demandez votre matériel au moins 3 semaines avant la date souhaitée ainsi que les conditions de prêt. Possibilité d'acheter le matériel prêté à moins 30 % de son prix TTC (non cumulable avec d'autres remises).
- Vous pouvez commander par téléphone ou par courrier sur papier libre en joignant VOTRE chèque de règlement à l'adresse ci-dessous.

SVELTUS

1 Rue Rameau BP 42 - 42230 Roche-la-Molière

Tél. +33 (0)4 77 90 70 70 - Fax +33 (0)4 77 90 70 71 - www.sveltus.fr



Pôle développement

Cont@ct



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

L'Association des Maires Ruraux de France consacre dans sa revue mensuelle un dossier sur le « sport en milieu rural ».

A cette occasion, l'UFOLEP est mis en avant par des actions de développement menées par quelques comités.

Pour télécharger la revue, veuillez trouver le lien hypertexte :

http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/36000%20Communes_279.pdf



Pôle vie sportive

Cont@ct



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE À TROYES LES 2 ET 3 OCTOBRE 2010

Présents : François GRADEL, André COUPLET, Lionel CHARIOT, Didier GRADEL, José VIE
Absents excusés : Albert LOURENCO, Serge BARRU, Jean Claude DAUPHANT (élu du Comité Directeur)

RÉUNION D'ARRAS DES 26 ET 27 JUIN

Compte rendu adopté.

PLANS D' ACTIONS 2010-2011

La CNS décline les fiches actions 2011 selon les axes définis dans le PND.

Programmation des réunions, des formations, des compétitions nationales dans les 3 secteurs d'activités (foot à 11, foot à 7, futsal)

CANDIDATURES

Suite à la démission de 2 personnes, la CNS définit les besoins pour compléter l'équipe. Si les 2 candidats devront s'intéresser à l'ensemble des activités, l'un devra travailler plus particulièrement avec José VIE sur le foot à 7 et l'autre avec Albert LOURENCO sur le futsal.

Lionel est chargé de rédiger et de transmettre une fiche de candidature spécifique foot à l'UFOLEP pour parution au contact.

SITE INTERNET

Les informations de l'activité foot existantes sur le site de l'UFOLEP étant erronées, la CNS envisage de construire un site présentant les 3 activités (implantation sur le territoire, règlements sportifs, contacts,...) en lien avec le site national. Didier GRADEL se propose de travailler sur le projet en s'appuyant sur le site existant du Pas de Calais.

ENQUÊTE FUTSAL

La synthèse de l'enquête futsal sera diffusée dans le prochain contact. Un premier travail de réflexion sur la mise en place de « mini-assises du futsal » est en cours.

ENQUÊTES FOOT À 7 ET FOOT À 11

Les retours des départements de l'enquête foot à 7 étant insuffisants pour une exploitation fiable, il est prévu de relancer téléphoniquement ceux qui n'ont pas répondu, de préparer une synthèse pour la réunion de CNS de mars 2011 afin de diffuser les résultats au contact de mai ou juin 2011 (Lionel CHARIOT + José VIE).

A partir de l'enquête 2005 et de la trame des enquêtes foot à 7 et futsal, André COUPLET doit préparer le projet d'enquête foot à 11 pour diffusion en octobre 2011.

POINT SUR LES COUPES À 11

Groupe nord : 63 équipes engagées, 1^{er} tour le 03/10, point sur les matches annulés

Groupe sud : 1 seule équipe est engagée au 01/10. Relance nécessaire dans les départements où l'activité est identifiée afin de maintenir des rencontres dans ce groupe.

Envoi des circulaires : pour la première fois la tradition est rompue. Le Comité Départemental de l'Yonne ne souhaite pas prendre son tour pour l'envoi des circulaires. Le premier envoi a donc été fait par 2 bénévoles de l'Yonne à titre personnel. Les suivants seront à la charge d'André COUPLET.

CAHIERS DES CHARGES DES COMPÉTITIONS NATIONALES

La CNS Football ne dispose pas actuellement de cahiers des charges spécifiques à mettre à disposition des départements candidats à l'organisation des finales de coupes à 11 ou des rassemblements nationaux foot à 7 et futsal. Ce sont donc trois gros dossiers qui voient jour et qui nécessitent d'y passer du temps.

Un premier travail est réalisé sur place. Il sera complété par des échanges fructueux entre membres de la CNS dans les mois à venir afin que les documents réalisés soient validés et opérationnels dès cette année.

Les compétitions nationales 2011 :

- Rassemblement National Futsal : dates et lieu à déterminer
- Tournoi National Foot à 7 Seniors et Vieux Crampons : Nevers (58) les 3 et 4 juin
- Finales des Coupes Nationales à 11 : Reims (51) les 11 et 12 juin

COMMUNIQUE UFOLEP**NATURA 2000 ET LES MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Dans le Cont@ct du 1^{er} septembre 2010, une information relative aux effets de l'application du décret Natura 2000 sur les organisations sportives, qu'elles soient situées à l'intérieur ou à l'extérieur des sites Natura 2000 vous a été diffusée.

Ce décret vise à évaluer l'impact des activités humaines dans ces zones, dont les activités sportives dites de nature.

Afin d'aider à la mise en place de cette réglementation par les organisateurs concernés, un guide pratique a été rédigé par les ministères chargés de l'Ecologie et des Sports, la fédération des parcs naturels régionaux de France de France et les gestionnaires d'espaces naturels. Il est actuellement en cours de validation. Il a pour objet d'apporter des informations sur :

- Le réseau de sites Natura 2000
- Les principes de l'évaluation des incidences Natura 2000
- La méthodologie et les outils pour évaluer l'impact d'une manifestation sportive sur un site Natura 2000

L'évaluation des incidences (effets sur les espèces animales, végétales et les habitats) a pour but de vérifier la comptabilité du projet de la manifestation sportive avec les objectifs de protection des espaces naturels des sites Natura 2000 (1749 sites, soit 12,52 % du territoire métropolitain).

Cette évaluation des incidences Natura 2000 relève de la **responsabilité de l'organisateur de la manifestation sportive**.

Quelles sont les activités concernées :

Le dispositif Natura 2000 repose sur un système de listes qui fixent les activités soumises à évaluation des incidences. Il existe 2 types de liste :

- Une liste nationale : le Ministère des Sports a fait adopter au niveau national des seuils qui ne soumettent à évaluation que les manifestations sportives conduisant à la délivrance d'un titre national ou international ou ayant un budget supérieur à 100 000 € (les activités organisées à l'UFOLEP ne sont donc pas concernées) ;
- Les listes locales arrêtées par le préfet de département et le préfet maritime, qui souvent abaissent les seuils nationaux pour porter l'obligation d'évaluation à toutes autres manifestations sportives (concernent donc directement l'UFOLEP).

Selon les listes locales, l'association sportive, si elle est concernée, doit remplir un dossier d'évaluation des incidences (dossier type qui sera intégré dans le guide et dans le dossier de demande de déclaration d'organisation) :

- Localisation et description de la manifestation
- Evaluation préliminaire
- Analyse approfondie
- Mesures d'atténuation et de suppression des incidences

Cette extension locale d'obliger l'évaluation des incidences à d'autres manifestations sportives pourrait avoir des conséquences sur nos activités fédérales : annulation de rencontres, lourdeurs administratives de nos dirigeants bénévoles ...

Nous invitons donc les comités départementaux et régionaux UFOLEP à se rapprocher des instances de concertation (voir ci-dessous) pour être associé à l'élaboration de ces listes locales, dont l'enjeu est important pour protéger le développement de nos activités en milieu naturel.

Notre expertise en matière de développement durable reconnue par de multiples acteurs (Ministère des sports, ADEME, collectivités territoriales ...); ainsi que nos actions d'éducation à l'environnement ; doivent être des éléments à valoriser pur influencer sur les positions préfectorales.

A titre d'exemple :

- La liste locale d'Auvergne a pour projet d'obliger à l'évaluation d'impacts toutes les manifestations de plus de 50 participants en zone Natura 2000, plus de 500 participants hors PDESI et les rencontres sur les terrains de moto de moins de 4 ha.
- La liste locale du Poitou Charente a pour projet d'obliger à l'évaluation d'impacts toutes les manifestations de plus de 200 participants et les activités cyclistes.

Contacts à prendre :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Publics (DDCSP) ;
- La Direction Régionale Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale (DDJSCS) ;
- La Direction Départementale des Territoires (DDT) du département ;
- La structure animatrice du site Natura 2000 concernée.

Informations complémentaires :

- La lettre du réseau national des sports de nature de septembre 2010 ;
- Le code de l'environnement aux articles L414-4, L414-5, L414-19 et suivants ;
- La circulaire DGALN/DES/SDEN DEVN1010526C du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences Natura 2000.
- Les sites répertoriés Natura 2000 en France :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/idxreg.html>

Contact UFOLEP
Benoit GALLET
UFOLEP
3 rue Récamier
75341 PARIS

CALENDRIER NATIONAL 2011 DES SPORTS MÉCANIQUES COMMUN AUTO, KARTING PISTE, MOTO, V.N.M.

INSCRIPTION SUR SITE

Cette année l'inscription des épreuves au calendrier se fera sur un formulaire spécifique accessible à l'adresse <http://www.ufolep-moto.org/calendrier> avec un mot de passe personnalisé à chaque région qui sera envoyé par mail au Délégué, CTS, ARD et au Président du Comité Régional.

Il appartiendra à chaque Comité Régional de se préoccuper de toutes ses activités de sports mécaniques y compris les journées de formation ou d'entraînement, soit en confiant le code d'accès aux responsables concernés des activités ou des départements soit en inscrivant toutes les épreuves par l'accès du seul Comité Régional (ce qui sous-entend d'informer rapidement les responsables pour qu'ils fournissent leur calendrier dans les délais).

Accompagnement par Isabelle MATTHEY- 01 43 58 97 78 ou imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

CE CALENDRIER ANNUEL EST...

... indispensable

Pour labelliser les rencontres UFOLEP de sports mécaniques et obtenir les autorisations administratives.

... obligatoire vis à vis des textes réglementaires

« **Toute manifestation de sports mécaniques** comprenant la participation de véhicules terrestres à moteur doit figurer dans le **calendrier national** de la fédération d'appartenance (législation en vigueur : décret de 2006) ».

Par l'intermédiaire de ce calendrier, l'UFOLEP délivre son visa national et délègue aux responsables de la région ou du département concerné le suivi de ses activités de sports mécaniques.

Le calendrier national ainsi établi est adressé à **toutes les Préfectures terrestres et maritimes, toutes les DDCS** ainsi qu'à **toutes les délégations Régionales et départementales UFOLEP**.

Toute manifestation non inscrite à ce calendrier ne pourra avoir lieu sous l'égide de l'UFOLEP. Nous constatons chaque année qu'il est organisé des épreuves non déclarées.

Lors de la diffusion du calendrier aux Préfectures et aux directions départementales en janvier 2011, nous leur demanderons de nous interroger sur les déclarations d'épreuves non inscrites au calendrier national.

... un outil de communication

Pour diffuser des informations et faire connaître également les dates des formations, les coordonnées de vos clubs... : Ce calendrier est distribué en nombre dans toutes les régions et départements participants, il sera également consultable sur le site Internet de l'UFOLEP Nationale et dans les documents diffusés par les C.N.S ou les G.T.S.

Veillez communiquer pour le 1^{er} décembre 2010

• le calendrier de toutes les manifestations de sports mécaniques de votre région ou département y compris les journées de formation ou d'entraînement.

Cotisation :

• pour les Sports Mécaniques Moto, le montant de la cotisation sécurité basée sur l'inscription des manifestations au calendrier sera facturé, par la suite, à chaque région (cf. Règlement financier- **Sports mécaniques Moto** : • forfait sécurité : 20,25 € facturés par l'Échelon National aux comités régionaux pour chaque association organisatrice d'une épreuve moto quelle qu'elle soit dès lors qu'elle est inscrite au calendrier national).

CODES A UTILISER

Pour désigner les manifestations (dans le tableau réponse)

1 - Nature	2 – Ouverture (idem à toutes les disciplines)	3 - Capacité	4 - Spécificité
AUTO			
1 – Poursuite sur Terre 2 – Kart-Cross 3 – Trial 4x4	IC – Intime club / Local DE – Départemental RE – Régional IR – Interrégional NA – National IN – International	1 - Poursuite jusqu'à 1 200 cm3 2 - Poursuite 1 201 à 1 400 cm3 3 - Poursuite 1 401 à 1 700 cm3 4 - Poursuite 1 701 à 2 000 cm3 5 - Kart – Cross 602 cm3 6 - Kart – Cross 652 cm3 7 - Kart – Cross 500 cm3 8 - Kart – Cross Open	CHD : Championnat Départemental CHR : Championnat Régional (préciser en indiquant lequel) CHRF : épreuve d'un Championnat Régional (préciser en indiquant lequel) ouvrant qualification au Championnat National CN : Championnat National
KARTING PISTE			
MOTO			
1 – Moto-Cross 2 – Promo-Cross 3 – Prairie 4 – Endurance TT 5 – Enduro 6 – Trial 7 – Cross 50 8 – Vitesse 50 & Galet 9 – Endurance 50 & Galet 0 – Course sur Glace X – Autres (à préciser)		A – Solo A - 85 cc B – Solo B – 125 cc C – Solo C – 250 cc D – Solo D – 500 cc et plus H – 50 cc O – Open M – Mini moto E – École conduite F – Féminine P – Prestige G – 50 à Galet Q – Quads S – Side-Cars Z – Ancienne	CHD - Championnat ou Challenge Départemental CHR - Championnat ou Challenge Régional N – Nocturne E – Entraînement D – Démonstration FO – Formation officiels FA – Formation animateurs FJ – Formation jeunes FP – Format° perfectionnement Autre préciser
VNM			
1 – Free-Ride 2 – Vitesse 3 – Endurance			

De la qualité des informations que vous nous communiquerez dépendra l'enrichissement du calendrier national 2011 afin qu'il devienne l'outil de référence des Sports Mécaniques de l'UFOLEP pour la saison à venir.

N.B. : pour les activités de Sports Mécaniques Moto : toute demande d'inscription sera accompagnée, **impérativement**, d'un chèque versé par l'intermédiaire du comité départemental du montant du forfait « sécurité » conformément aux règlements financiers 2010-2011. Soit 20,25 € que doit acquitter chaque club organisateur d'au moins une rencontre de sports mécaniques moto, quelle qu'elle soit.

CHAMPIONNATS NATIONAUX A & B DE TENNIS DE TABLE SAISON 2010 / 2011

1 – Ce questionnaire est à remplir par les délégués ou responsables départementaux ou régionaux qui le feront parvenir à leurs responsables techniques dès que possible.

2 - Chaque responsable technique régional reportera les effectifs par catégorie et par département dans les colonnes prévues à cet effet au vu des bulletins qu'il reçoit des départements de sa région, puis totalisera par catégorie dans la colonne région. Il fera ensuite parvenir la fiche au plus tard le **31 décembre 2010** à :

**M. Jean Paul PIVERT
8 rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE
Tél. :01.64.23.93.13. – Port : 06.81.82.23.72.
Courriel : jp-pivert@orange.fr**

3 – Si les Championnats départementaux n'ont pu être disputés avant le délai fixé pour l'envoi de ce questionnaire, les responsables délégués sont autorisés à utiliser exceptionnellement les chiffres de la saison précédente.

4 – La CNS tennis de table se réserve le droit de réclamer les tableaux des épreuves individuelles départementales pour justification des effectifs déclarés.

5 – Pour pouvoir participer aux épreuves nationales, il faut être titulaire d'une licence UFOLEP homologuée 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale s'il n'y a pas de phase qualificative départementale.

6 – Les droits d'inscription, par qualifié aux nationaux, selon les règlements financiers 2010/2011, sont de 11,00 € pour les adultes et de 5,50 € pour les jeunes.

RAPPEL : Les jeunes masculins ou féminines nés en 2000 et après ne peuvent être surclassés pour participer aux Nationaux, ceci en accord avec les règlements nationaux.

CHAMPIONNAT NATIONAL "A" DE TENNIS DE TABLE – saison 2010 / 2011

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL.....

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

.....

TEL :.....Port :.....

E MAIL :.....

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX **A**

A SIMPLE OU DOUBLE APPARTENANCE

	DEPARTEMENT N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 92 et 93)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 91 à 71)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 70 à 61)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 60 à 51)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 50 & avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 92 et 93)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 91 à 71)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 70 et avant)								
TOTAL DES ADULTES								

	DEPARTEMENT N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (né en 94 et 95)								
Garçons de 13 à 14 ans (né en 96 et 97)								
Garçons de 11 à 12 ans (né en 98 et 99)								
Filles de 15 à 16 ans (née en 94 et 95)								
Filles de 13 à 14 ans (née en 96 et 97)								
Filles de 11 à 12 ans (née en 98 et 99)								
TOTAL DES JEUNES								

A le
Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

CHAMPIONNAT NATIONAL "B" DE TENNIS DE TABLE – saison 2010 / 2011

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

.....

TEL :Port :

E MAIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **B**

A SEULE LICENCE UFOLEP

	DÉPARTEMENT N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 92 et 93)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 91 à 71)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 70 à 61)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 60 à 51)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 50 et avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 92 et 93)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 91 à 71)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 70 et avant)								
TOTAL DES ADULTES								

	DÉPARTEMENT N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 94 et 95)								
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 96 et 97)								
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 98 et 99)								
Filles de 15 à 16 ans (nées en 94 et 95)								
Filles de 13 à 14 ans (nées en 96 et 97)								
Filles de 11 à 12 ans (nées en 98 et 99)								
TOTAL DES JEUNES								

A le
Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental